

HABILITATION ÉLECTRIQUE : BOL

RÉFÉRENCE
TECH BOL

PRÉREQUIS

-

DURÉE
1 JOUR



CONTENU PRINCIPAL

- 1 LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES
- 2 LES NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ DE BASE
- 3 LES DIFFÉRENTS DANGERS LIÉS A L'ÉLECTRICITÉ
- 4 LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
- 5 LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ
- 6 LES NOTIONS DE PREMIERS SECOURS EN CAS D'ACCIDENT
- 7 CONTRÔLE DE CONNAISSANCES
- 8 AVIS DU FORMATEUR SUR LES CAPACITÉS DES STAGIAIRES À ÊTRE HABILITÉS

APPLICATIONS PRATIQUES

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Depuis 2011, les professionnels travaillant sur la partie électrique des VE/VH doivent être habilités (décret 2010_1118). Cette habilitation, sous la responsabilité de l'employeur, assure la compétence des employés via un titre d'habilitation. Suivre cette formation garantit la sécurité des employés et permet d'intervenir sur ces technologies déjà répandues.

À destination du personnel administratif ou technique évoluant autour des VEH, cette formation permet de connaître le risque électrique, les prescriptions de sécurité liées et de préparer l'habilitation électrique BOL.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le risque électrique d'un système hybride et savoir s'en protéger.
- Appliquer les prescriptions de sécurité liées aux travaux sur les véhicules électriques.
- Préparer l'habilitation électrique BOL et passer l'habilitation BOL.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif ou technique qui évolue autour des VEH.

Personnel chargé de réaliser des opérations d'entretien, de maintenance sur des Véhicules Électriques ou Hybrides.



En savoir +